

Jacques JP MARTIN

Marc ARAZI
Liste Nogent c'est maintenant

de Monsieur,

Suite aux résultats du premier tour des élections municipales du 9 mars dernier, nous avons tous deux évoqué la possibilité de travailler ensemble, lors de la prochaine mandature, sur les thèmes les plus importants de votre campagne, à savoir la Démocratie locale, l'environnement et l'urbanisme.

C'est donc dans un esprit constructif et dans le souci d'œuvrer dans l'intérêt collectif que nous nous sommes mis d'accord sur la présence sur ma liste de trois de vos colistiers, à savoir vous-même en 11^e position, Madame Anne RENOUX en 20^e position et Monsieur Laurent BERNAT en 21^e position, auxquels seront confiés des délégations et des missions sur ces différents thèmes.

Vous serez notamment amené, à titre personnel, à exercer la fonction de 5^{ème} adjoint au maire délégué à l'environnement. Ces attributions vous seront confiées eu égard à votre perception de l'ensemble des sujets environnementaux intéressant la Ville de Nogent. Plus précisément, et à titre d'exemple, je vous demanderai, concernant le dossier des antennes-relais, de renégocier la Charte des antennes-relais, avec comme objectifs d'éloigner celles-ci des bâtiments sensibles (écoles) et d'abaisser les seuils des champs électromagnétiques. Vous serez associé au comité de pilotage chargé de la dépollution du site Marie Curie. Vous représenterez la ville dans les organismes chargés du projet d'aménagement de l'A4-A86, dans le cadre de la concertation publique de l'année dernière. Vous prendrez en charge le traitement des nuisances sonores, le projet de déplacements multimodes dans la ville et le stationnement.

Il sera également confié à Monsieur Laurent BERNAT des attributions en matière de Démocratie locale et de transparence. Il sera notamment chargé d'élaborer et de suivre la mise en œuvre des mécanismes permettant :

- 1) la publication systématique des documents de l'ensemble des projets de la ville, des contentieux passés et des réunions du Conseil municipal dont les débats seront filmés, diffusés et archivés sur Internet ;
- 2) les consultations et concertations avec les différentes parties prenantes et l'ensemble de la population ;

- 3) la plus grande expression publique de chacun, individus, associations et groupes du conseil municipal, dans un esprit de respect, de dialogue et d'interactivité. Ces attributions consisteront à étudier et mettre en oeuvre une nouvelle stratégie internet et participera à l'élaboration d'une nouvelle communication de la ville (Nogent magazine, lettre du maire...).

Enfin, Madame Anne RENOUX participera au lancement du PLU, lequel comportera un volet relatif à la protection effective du patrimoine architectural remarquable de la ville et de son tissu pavillonnaire. Le PLU devra être lancé dès la première année de mandature. Madame RENOUX participera au projet d'aménagement du pôle Leclerc-RER A qui sera retenu à l'issue d'une concertation approfondie avec l'ensemble des parties prenantes.

Je suis pleinement conscient de l'importance de ces trois thématiques à la fois pour les Nogentais et pour le rayonnement et l'image de notre ville. Par conséquent, je veillerai à ce que soient attribués les moyens correspondants à vos attributions et à votre mission.

Je n'ignore pas quels ont été vos engagements et nos débats sur ces différents thèmes ainsi que votre volonté actuelle de continuer à défendre vos positions ainsi que celles de ceux qui vous ont soutenu jusqu'à présent. Je connais également les valeurs qui ont été défendues par votre liste. J'ai donc bien noté que votre présence à mes côtés, participe d'une volonté d'ouverture, de concertation et d'action concrète et non d'une position plus politique. Vous siégerez donc sans étiquette au sein du conseil municipal et votre communication sera respectée.

Je souhaite que cette collaboration, tant sur la réflexion que sur la gestion de ces sujets, rassure nos concitoyens sur notre volonté commune d'apporter à Nogent et à ses habitants les meilleures réponses aux questions qui nous ont été posées tout au long de cette campagne.

Avec un grand plaisir,



Jacques JP Martin